

Paris le 8 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE
L'UNEA rencontre la Ministre du Travail, Myriam El Khomri

Une délégation de l'UNEA, conduite par son Président Jean-Marc Froger, a rencontré lundi 8 février, la Ministre du Travail, Myriam El-Khomri.

Dans un premier temps, le Président Froger a présenté et défendu la nécessité de contracter un nouveau contrat quinquennal entre l'Etat et le secteur adapté qui permettra la création de 5000 emplois en 5 ans dans les Entreprises Adaptées. « Ce contrat de développement responsable et performant du secteur adapté est un engagement fort que l'Etat donnerait aux dirigeants. Cet engagement prouverait que l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés est une préoccupation majeure et un enjeu fort pour l'Etat. Ce contrat nous permettrait d'avoir une vision à plus long terme et de poursuivre ainsi notre dynamique de création d'emplois », a-t-il précisé.

Les Entreprises Adaptées ont contractualisé plus de 800 CDI et plus de 700 CDD de plus de 6 mois avec des personnes en situation de handicap pour l'année 2014. Les chiffres 2015 seront bientôt connus.

La Ministre, à l'écoute du projet, l'abordera dans le cadre des futures préparations budgétaires prévues avant l'été prochain.

Evoquant le démarrage prochainement de la mission IGAS-IGF sur le financement des Entreprises Adaptées, Myriam El-Khomri a informé que le rapport sera publié pour la fin du mois de juin 2016.

Invitée par le Président de l'UNEA à participer au congrès de l'UNEA du 19 Juin prochain, la Ministre a accepté de participer si le calendrier législatif de la loi qu'elle portera prochainement le lui permet.

Enfin, interrogé par la Ministre sur les formations dans les Entreprises Adaptées, et ce, faisant le lien avec le plan des 500 000 formations prioritaires des demandeurs d'emplois, l'UNEA a rappelé que « la professionnalisation des salariés et des structures est un enjeu fort et primordial. Revendiquant la qualification d'entreprises apprenantes, les dirigeants des Entreprises Adaptées ont l'ambition de donner le maximum de chances et de compétences aux salariés qu'ils emploient» pour se former dans les nombreux métiers que couvrent le secteur adapté.

Suite à cette rencontre, et afin de rendre accessible à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap l'accès au droit fondamental qu'est le travail, l'UNEA espère un geste fort de la part de l'Etat pour le développement d'un secteur créateur d'emplois pour des personnes qui en sont trop souvent éloignées.

Rappel :

L'UNEA est une association professionnelle nationale qui fédère les Entreprises Adaptées et les représente auprès des acteurs publics et privés.

L'UNEA défend et promeut le modèle de l'Entreprise Adaptée en communiquant leur savoir-faire et leur professionnalisme, en soutenant leur développement, et en tissant dans le milieu économique tous liens favorables à la croissance et à l'emploi pérenne de personnes en situation de handicap.

L'Entreprise Adaptée est une entreprise de l'économie sociale et solidaire employant au moins 80% de salariés handicapés. Aujourd'hui, elles sont 740 à employer 31 000 salariés dont 25 000 en situation de handicap.

Contact Presse : Stéphanie Benaroc – 01 43 22 42 64 – 06 88 12 57 40 - sbenaroc@unea.fr